

La société [NEURONAX](#) (siège à Saint Beuzire), spécialisée dans la biopharmaceutique liée à la régénération neuronale, annonce avoir reçu l'autorisation de débiter son essai clinique de phase 1 de la part des autorités de santé en France et en Belgique. Il s'agit du premier essai clinique chez l'Homme avec le NX210, nouveau traitement contre les lésions de la moelle épinière. Le but de l'étude est d'évaluer la tolérance du produit chez les patients en phase aigüe d'un traumatisme de moelle épinière. Elle vise également à mesurer l'efficacité biologique du médicament expérimental et la reprise fonctionnelle. L'étude sera menée dans au moins 5 hôpitaux en France et en Belgique avec 36 patients. www.neuronax.com